



À quatre jours de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire, le président Alassane Ouattara est l'invité de RFI et France 24. Interrogé par Christophe Boisbouvier (RFI) et Marc Perelman (France 24), il affirme que la Constitution lui interdit de changer la date du scrutin, estime qu'il est temps que Laurent Gbagbo rentre chez lui et propose de rétablir la limite d'âge pour les candidats. « Difficile, même impossible que je sois candidat en 2025, j'espère que la Constitution va nous régler ce problème », affirme-t-il.

C'est une image de sérénité que le Président Alassane Ouattara a voulu donner à quelques jours de la présidentielle du 31 octobre. Ses adversaires l'accusent de mégalomanie ? *« C'est mon amour pour mon pays qui me pousse à être candidat. Avec moi, la défaite [de mes adversaires] est certaine. C'est pourquoi ils décident de ne pas y aller. »* Un report est-il possible ? *« Ce serait un parjure, car la Constitution fixe l'élection au dernier samedi d'octobre. Elle aura donc lieu à cette date. »* Un tête-à-tête avec Henri Konan Bédié avant le 31 ? *« J'ai marqué ma disponibilité, mais le président Bédié n'en veut pas, je ne vais pas le bousculer. »* Pour ou contre le retour de Laurent Gbagbo ? *« Son passeport est en cours de délivrance, il a déjà fait 9 ans [de prison] et je trouve qu'il est temps qu'il rentre en Côte d'Ivoire. »* Sur 2025, le président sortant dit qu'il ne souhaite pas être candidat. *« Cela suffit comme ça. C'est un sacrifice que je fais pour cette année. Alors, [pour 2025], il me serait difficile, même impossible [de me présenter] et j'espère que la Constitution va nous régler le problème. »* Alassane Ouattara fait ainsi allusion à l'éventuel rétablissement d'une limite d'âge à 70 ou 75 ans, ce qui

exclurait automatiquement les candidatures de Laurent Gbagbo, de Henri Konan Bédié et de lui-même.

RFI
